

Le Mot du Maire

La campagne électorale s'est bien passée, ce qui est signe de bonne santé pour la démocratie citoyenne. Les candidats des trois listes se sont investis avec ardeur dans leur engagement et vous avez désigné vos élus pour les six ans à venir.



Ces élus prennent la suite d'une équipe dont nous saluons le travail et l'engagement dont ils ont fait preuve.

Naturellement, nous remercions très chaleureusement les électeurs de nous avoir choisi et de nous avoir chargé de cette mission. Nous envisageons avec courage et sérénité la charge que cela constitue.

Depuis notre arrivée, nous sommes tous au travail pour la mise en place du budget, la réforme des rythmes scolaires, la valorisation et la promotion de notre commune, la mise en place de nouveaux outils pour améliorer notre efficacité. Nous n'oublions pas la fin des travaux du Vivier et les autres tâches en cours que nous avons essayé de résumer dans ce bulletin. Je remercie par avance nos familles de leur patience et de leur tolérance face à nos futures et fréquentes absences.

Encore merci à tous de nous avoir accordé votre confiance. Nous saurons en être dignes.

Franck Gonnord

Notre bulletin change de nom

Après 22 numéros de "L'Echo" et 19 numéros "Des Côtes au Majeuil", nous proposons un nouveau nom pour notre journal municipal : simplement "**La Motte Saint Martin**" qui prend la suite des bulletins précédents et porte ainsi le numéro 42.



Au sommaire de ce numéro

- L'actualité municipale
- Le budget prévisionnel 2014
- Les travaux en cours
- Une entrevue avec Suzanne Chabuel
- Le point sur les rythmes scolaires
- Les activités de l'école
- Le renouvellement de l'AGPSF
- La création de l'Association Culturelle
- Les informations pratiques

La nouvelle équipe municipale



Franck Gonnord
Maire
Les Côtes

Gérard Robert
Adjoint
Le Mollard

Christian Duhaut
Adjoint
Le Mollard

Marion Robert
Adjointe
Le Mollard

Delphine Achard
Conseillère
Les Côtes



Pascale Boret-Tresallet
Conseillère
Le Majeuil



Alain Bouché
Conseiller
Le Mollard



Ollivier Clot
Conseiller
Le Vivier



Sébastien Couturier
Conseiller
Saint Martin



Sylvie Meilland-Rey
Conseillère
Saint Martin



Roger Morel
Conseiller
Le Vivier

Important

Inscriptions des élèves pour la rentrée 2014: voir page 6 - Les associations font appel au bénévolat: voir page 7 - Les dates à retenir : en page 8 - Coupure de la route des Buttarias: voir page 4

www.lamottesaintmartin.fr

Le site internet de la commune a une nouvelle adresse. Il est encore en construction, et va s'enrichir dans les semaines qui viennent d'informations et d'actualités sur la commune et ses associations. Si vous souhaitez participer à son élaboration ou si vous avez des informations à publier, n'hésitez pas à contacter les élus.

La nouvelle municipalité s'organise

Après les élections, la nouvelle équipe municipale se met en place et s'organise pour travailler efficacement. Quatre Conseils Municipaux ont eu lieu en Avril et Mai. Ils ont permis en particulier de voter le Maire et ses adjoints, de désigner les représentants aux organisations inter-communales, de définir les commissions municipales et de voter le budget prévisionnel 2014. Ces aspects sont détaillés dans le présent numéro. D'autre part, en complément des différentes réunions hebdomadaires, un outil informatique se met en place pour faciliter le travail municipal: une plateforme collaborative permettant d'échanger à distance des documents ou des informations et de partager l'avancement des tâches.

Les commissions municipales

Les travaux de la municipalité s'organise via des commissions. Voici la liste des commissions mise en place et leur président:

Travaux: Franck Gonnord

Urbanisme: Gérard Robert

Finances et vie économique: Christian Duhaut

Communication et nouvelles techno.: Christian Duhaut

Éducation: Marion Robert

Jeunesse, sport et tourisme: Marion Robert, Roger Morel

Patrimoine: Roger Morel

Environnement et forêt: Ollivier Clot

Vivre ensemble: Gérard Robert

Culture: Pascale Borel-Tresallet

Logement: Franck Gonnord

CCID (impôts): Christian Duhaut

CCAS: Franck Gonnord

La plupart des commissions sont ouvertes à des non élus.

Si vous souhaitez participer à certaines d'entre elles, n'hésitez pas à contacter les élus.

L'intercommunalité

La commune participe à différents syndicats et communautés intercommunaux. Nos représentants ont été nommés lors du Conseil Municipal du 15 avril. En voici la liste :

Communauté de Communes (CCMPCVV) : Franck Gonnord et Gérard Robert

Conseil Général : Franck Gonnord, Christian Duhaut

SIVOM du Lac de Monteynard Avignonet : Roger Morel, Ollivier Clot

Conseil Syndical du Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI) et Syndicat du Drac : Christian Duhaut, Gérard Robert

Syndicat Intercommunal du Serpaton : Delphine Achard, Gérard Robert

COS 38 : Gérard Robert

SIARV : Franck Gonnord, Christian Duhaut, Sébastien Couturier, Roger Morel

SIGREDA : Alain Bouché, Sébastien Couturier

Les délibérations du conseil

Lors des 4 conseils municipaux d'avril et mai 2014, les délibérations suivantes ont été adoptées:

- Élection du Maire
- Élection des adjoints
- Délégations du conseil au Maire
- Délégations de signature aux adjoints
- Nomination des représentants aux syndicats et organisations intercommunales
- Nomination du correspondant à la Défense
- Subvention à l'association Sud Isère Téléalarme: 50 euros
- Adoption des budgets prévisionnels 2014 (commune, eau, CCAS)
- Taux des impôts locaux pour 2014
- Indemnités des élus: 100% du barème légal
- Emploi d'un maître nageur diplômé pour l'été 2014
- Composition du CCAS (membres élus)
- Proposition de composition du CCID
- Subvention pour l'école: 1700 euros + 67 euros/élève
- Subvention pour l'association culturelle: 2000 euros
- Subvention pour l'ADPA : 1051 euros
- Évolution d'un poste d'agent communal
- Reprise de la compétence voirie (à la CCMPCVV)
- Lancement de l'enquête d'utilité publique pour la protection de la source du Jat.

Les arrêtés

D'autre part, les principaux arrêtés suivants ont été pris par le Maire, en accord avec l'équipe municipale:

- arrêtés de délégation de fonction du Maire aux adjoints et aux conseillers : suivant la constitution des commissions municipales
- arrêtés de nomination des membres du CCAS (membres non élus)

Le correspondant à la Défense

Sébastien Couturier a été désigné comme correspondant à la Défense. Cette fonction a pour but de développer le lien armée-nation et de promouvoir l'esprit de défense.

Le budget prévisionnel 2014

Les tableaux ci-dessous indiquent les montants globaux des budgets de la commune et de l'eau, tant pour la partie fonctionnement que la partie investissement. Les dépenses prévues en 2014 pour le fonctionnement du CCAS sont de 3150 euros, dans la continuité de l'année 2013.

Budget primitif 2014	Commune		Eau	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
Exercice courant	348 469	340 751	102 494	87 011
Résultat exercice précédent reporté	0	169 557	0	86 124
Total fonctionnement	348 469	510 308	102 494	173 136
Résultat fonctionnement	0	161 839	0	70 641
Investissement				
Exercice courant	205 633	190 364	77 448	91 607
Reste à réalisé exercice précédent	37 716	29 329	18 800	
Résultat exercice précédent reporté	0	23 656	8 141	26 942
Total investissement	243 349	243 349	104 390	118 549
Résultat investissement	0	0	0	14 159
Total du budget	591 818	753 657	206 885	291 685
Résultat global		161 839	0	84 800

Les investissements prévus

Pour la commune, les projets suivants ont été prévus. Pour certains, la décision devra être confirmée.

Piscine : remplacement de la bâche (la commande est passée), installation de voiles;
 Reste à réaliser de la salle de spectacle; Un abribus à Saint Martin; Les vitraux de l'église;
 L'aménagement d'un espace jeune; La sécurisation du toit de l'école (arrêts de neige) et du parking (éclairage, rénovation de la clôture);
 Quelques travaux dans la salle du Mollard; Du matériel pour les activités périscolaires;
 L'installation du coffret défibrillateur.

Quelques explications

Le budget de fonctionnement de la commune est en baisse d'environ 6% par rapport à 2013, du fait de la baisse de certaines recettes et de l'existence en 2013 d'une dépense exceptionnelle. Les charges de personnels représentent plus de 50% de ce budget, les intérêts de la dette passant de 4700 en 2013 à 9800 euros pour 2014. Pour les investissements, cette année 2014 fait suite aux investissements liés à la Salle de Spectacle et seront en baisse de 40% environ.

Le budget eau est très contraint par les travaux réalisés au niveau de la station d'épuration. Peu de nouveaux travaux seront effectués cette année.

[Plus de détails et une décomposition des budgets par projet seront données dans les prochains numéros et sur le site internet.](#)

Les Impôts locaux

Pas d'augmentation d'impôts communaux cette année

Les finances de la commune sont très serrées, et les taux d'imposition communaux sont particulièrement faibles dans notre commune, par rapport aux communes voisines. Cependant, nos dépenses sont, elles, au-dessus de celles des communes équivalentes.

Conformément à nos engagements, nous avons décidé, en tenant compte de la difficile conjoncture globale actuelle, de ne pas augmenter les impôts cette année. Nous allons d'abord essayer de faire des économies, pour pouvoir justifier dans le détail une éventuelle hausse des impôts dans le futur.

Une augmentation faible pour les taux intercommunaux

La nouvelle communauté de communes, avec l'arrivée des communes du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais, devait fixer des taux d'imposition communs à l'ensemble. Dans le passé, les taux d'imposition pour la Communauté de Communes de la Matheysine étaient nuls, contrairement aux autres. La nouvelle CCMPCVV a choisi d'opter pour des taux plus faibles que la moyenne de l'ensemble, pour ne pas trop augmenter les impôts des communes de la Matheysine: une augmentation de 0,37% sur la taxe d'habitation et de 0,5% sur le foncier bâti.

Travaux en cours

Au Vivier



Sur la place du Vivier, une nouvelle conduite d'eau a été posée. Les habitants ont été connectés. La séparation eaux usées / eaux pluviales a également été réalisée dans ce secteur, et le raccordement des grilles "avaloir" des rues au réseau pluvial est fait. Les habitants recevront un courrier pour se raccorder à ces réseaux. L'enrobé sera également bientôt refait.

La route les Buttarias - La Faurie

sera fermée à la circulation cet été à parti du 7 juillet et pour un mois environs pour permettre les travaux de consolidation suite aux affaissements.

Sécurité routière

Plusieurs demandes concernant la sécurité routière nous sont parvenues. Nous allons traiter ces demandes en organisant des réunions dans chaque hameau pour répertorier les problèmes et lister les solutions possibles : mise en place de ralentisseurs, zones 30, trottoirs... Nous planifierons ensuite ces solutions en fonction des moyens disponibles. Dates des réunions à venir dans les boîtes aux lettres et sur le site internet.

Le nom des rues

La mise à jour des adresses incluant le nom des rues reste à faire avec la Poste.
Conseil: pour une transition sans problème, garder le nom du hameau en plus du nom de la rue si vous faites vos changements d'adresse.

Les éoliennes

Le bruit court que la municipalité serait favorable au projet d'implantation des éoliennes sur le Sénépi, voire le Connex. Il n'en est rien, nous restons sur notre position prise pendant la campagne: *"Le projet d'implantation d'éoliennes sur le Sénépi et éventuellement le Connex avait été rejeté par le conseil municipal il y a quelques années. Si ce projet redevenait d'actualité, nous sommes sur cette même position de refus d'un projet qui n'a pas démontré sa réelle efficacité d'un point de vue énergétique, qui serait surtout intéressant financièrement pour des compagnies privées, au détriment de notre environnement et de nos intérêts."*

Travaux à venir

Les feux de circulation au Mollard

Les feux du Mollard seront installés d'ici le mois de septembre. Ces feux "récompense" ont pour objectif de sécuriser le croisement entre la départementale, et les routes du Majeuil et des Vignes. Il aura aussi un effet sur la vitesse des véhicules : il reste rouge si les véhicules approchant vont trop vite. Un passage pour piétons sera également aménagé.

La conduite d'eau du Majeuil

Pour la nouvelle conduite d'eau alimentant le Majeuil, il reste à effectuer le branchement électrique des pompes au niveau du réservoir du Mollard. Une tranchée est nécessaire pour amener l'électricité. La réunion de lancement des travaux à été faite en mai. Les travaux vont suivre dans les semaines à venir.

Divers

Une liste des travaux à venir a été établie. Chacun des travaux a été priorisé en fonction de son degré d'urgence. Parmi les travaux urgents qui seront réalisés dans les semaines prochaines, on peut citer: l'installation d'une pompe doseuse d'acidité pour la piscine, la réparation d'une conduite d'eau usée à Saint Martin, le diagnostic et le traitement d'une fuite d'eau au Mollard (aux vignes), des problèmes de crépi au Majeuil (parking), ainsi que des travaux d'entretien dans les logements ou sur du matériel communal.



Entretien

Au delà des travaux cités ci-dessus les employés communaux se sont également activés ce printemps à divers tâches d'entretien: les espaces verts, la piscine, l'entretien courant des véhicules communaux.

Avec l'aide des élus, avec un merci particulier à Sébastien Couturier que vous avez sans doute vu donner beaucoup de son temps libre, des travaux ont été réalisés ou des actions ont été enclenchées. On peut citer : le balayage des rues suite à l'hiver, l'achat de fleurs pour les hameaux, (merci aux particuliers qui vont les entretenir), l'achat d'un poêle à granulé pour le second logement communal de la Mairie qui vient d'être loué, les visites en cours des logements communaux pour faire un point sur leur état. D'autres travaux d'entretien sont listés et priorisés, comme le nettoyage des cellules photo-électriques des éclairages publics.



Entrevue avec Suzanne Chabuel du 24 mai 2014.

Bonjour Mme Chabuel, pourriez-vous nous dire ce qu'est pour vous le village de la Motte St Martin ?

J'y suis née en 1920, le 17 mai et plus précisément aux Côtes où je vis encore aujourd'hui. Mes parents y habitaient une maison qui est devenue aujourd'hui une grange à quelques mètres d'ici.

Vous avez passé votre enfance ici ?, vous êtes allée à l'école aussi ?

Oui, dès l'âge de 4 ans j'allais à l'école des filles du village (à l'époque les écoles des filles et des garçons étaient séparées), je n'y allais que l'hiver car l'été j'aidais mes parents aux champs. Je quittais l'école au mois de Mai et je reprenais à la Toussaint. Quand j'allais à l'école, nous nous levions vers 6h00 du matin pour mener les bêtes aux champs car mes parents étaient agriculteurs et prenaient ensuite le chemin de l'école à pied. A l'époque, le pont n'existait pas et nous traversions à pied le ruisseau qui sépare le hameau des Côtes du village. Nous commençons l'école à 8h00, puis à 11h00 nous faisons le voyage retour pour déjeuner à la maison et nous retournions à l'école de 13h00 à 16h00, pour ensuite rentrer nous occuper des bêtes et faire nos devoirs. L'hiver c'était un peu plus dur, les plus grands nous aidaient à marcher dans la neige et nous restions à l'école le midi. C'était des chevaux qui déneigeaient, aidés par un âne, mais ce n'était pas parfait. Je me souviens de quelques camarades, de Jeanne, George, Adèle, Élise Colonel, les frères Fayolle... J'ai quand même réussi à avoir mon certificat d'études !



Bravo, cela ne devait pas être simple quand on connaît les conditions. Que s'est-il passé ensuite ?

Il y a eu la guerre, pas facile mais on était agriculteurs alors on s'en sortait pas trop mal. Pendant la guerre tout le monde avait des animaux et un jardin. Je me souviens de l'histoire de Raccord, une dénonciation qui a coûté la vie à des gens qui y étaient cachés. Et en partant, les Allemands ont pris des vaches qu'ils ont mises sur le train, c'était la guerre.

Et après la guerre comment vivait-on aux côtes ?

Mais je me suis mariée pendant la guerre en 1941, à Marcieu où nous nous sommes installés quelques temps. J'avais même eu besoin de l'autorisation de mon père car je n'avais pas encore 21 ans. Puis, nous avons tenu le café de la Mairie de la Motte St Martin avec mon mari pendant 9 ans. Il y avait des bars à La Motte St Martin, il y en avait même 2 aux Côtes dont un juste à côté qui est aujourd'hui la maison de Gérard et Geneviève (Monsieur et Madame Degout). Le cabanon à côté était une épicerie tenue par une grand-tante. Nous n'avions pas l'eau courante ni l'électricité, la lampe à pétrole nous éclairait, on utilisait la fontaine pour l'eau et le four communal servait à tout le monde pour y faire le pain notamment.

Il y a eu 50 mineurs aux Côtes, mon mari en a fait partie pendant 35 ans. Il menait les chevaux dans la mine, c'était très dur. Nous avions des chevaux et je m'en occupais la journée et mon mari venait travailler avec moi après son travail à la mine.

Quel a été votre sentiment quand les mines ont fermé ?

Certains sont partis travailler aux chemins de fer. Mon mari n'y travaillait déjà plus mais on a pensé à tous ces jeunes. A cette période la mine embauchait tout le monde et quand ça a fermé, il n'y avait plus rien; et ça n'a pas beaucoup changé aujourd'hui, il faut aller loin pour travailler et habiter aux Côtes, ça n'est pas rien. C'est loin de tout.

Justement, comment faites-vous pour vous approvisionner, vous profitez des marchands ambulants ?

Oui, c'est très important pour moi, ils ont beaucoup de choses, ils sont gentils et serviables.

Comment est-ce que la nouvelle équipe municipale peut vous aider ?

Je ne sais pas mais j'ai ma voisine Geneviève qui fait quelques courses pour moi. J'ai aussi mes neveux qui me ramènent des choses.

Ce sont des belles attitudes d'entraide, nous sommes heureux de les mentionner dans ce journal.

Merci de tout cœur Suzanne de nous avoir accordé un moment pour parler de votre vie à la Motte Saint Martin. A bientôt dans le journal municipal.

Propos recueillis par Delphine Achard et Didier Ruiz

Inscriptions pour la rentrée Les inscriptions des enfants à l'école pour la rentrée de septembre 2014 sont à déposer avant fin juin. Merci de prendre contact avec la Mairie.

Voyage scolaire à Marseille le 10 juin

La classe élémentaire prend le car pour Marseille pour 4 jours. Au programme : visite du MuCEM, (musée de la civilisation méditerranéenne), du Fort St Jean et du Mémorial de la Marseillaise. Puis le bateau pour visiter l'Archipel du Frioul pour étudier l'écologie marine et la préservation de la mer Méditerranée. L'herbergement est assurée en auberge de jeunesse située à Marseille. "Et tous les soirs, nous ferons un bilan de la journée et compléterons notre carnet de bord. Vous pourrez nous suivre sur notre site école : <http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/gm/spip.php?rubrique26>. Beaucoup de visites et du travail, mais ça va être génial..."

Les rythmes scolaires

Après une rencontre avec les délégués des parents d'élèves en mai, une réunion publique concernant la réforme des rythmes scolaire est organisée le 13 juin prochain à 18h30 à la Mairie. Un questionnaire a également été transmis aux parents d'élèves.

Pour organiser au mieux les activités périscolaires, merci à tous les parents d'élèves de participer à ce questionnaire et à la réunion du 13 juin.

Cette réunion sera l'occasion de faire le point sur les différentes possibilités d'activités péri-scolaires sur lesquelles travaille la commission Éducation :

- analyse des besoins des familles en fonction des réponses aux questions et des retours des délégués des parents d'élèves, - horaires et transports scolaires, - possibilités et propositions d'activités périscolaires, - suivant les besoins, possibilité d'organisation du mercredi après midi : repas de midi et trajet de midi vers des activités, - tarification des activités

Le sou des écoles organise ...

La vente de pain cuit dans le four communal

Il sera cuit le 20 juin à partir de 6h00, et à disposition tout frais entre 10h et 11h30 et à 16h dans le grand hall de la Mairie. **Les commandes devront être passées et réglées avant le 16 juin à 16h30.** Surveillez vos boîtes aux lettres pour les bons de commande.

La Kermesse de l'école

se déroulera le Vendredi 27 Juin à partir de 17h30. Cette année, il y aura une buvette avec frites, grillades et bonbons. Mais aussi des Jeux en bois, La pêche à la ligne, Un parcours sportif tout en équilibre, Un casse tête de cintres, Une pêche à la truite ! Et Le chamboule tout. Dans notre école, que des gagnants, et à tous les coups un lot !!!!

La chasse aux œufs des Côtes

Ce dimanche de Pâques, aux Côtes, une équipe d'agents secrets avait pour mission de retrouver les œufs égarés par Elisabeth, Betty et Didier. Le tout en moins de 50 minutes.

La motivation aidant, la mission fut accomplie sans délai. Chaque enfant est reparti avec son quota de chocolats. Un grand merci aux instigateurs.



Classe de maternelle à Autrans

En avril 2014, les élèves de la classe maternelle sont partis en classe transplantée à Autrans. Une grande aventure pour de si jeunes enfants qui pour la plupart n'avaient jamais dormi loin de leurs parents, et donc l'occasion pour eux de se sentir devenir grands tout en restant dans la sécurité d'un cadre familial, puisqu'entourés de leur camarades de classe et de la maîtresse. De nombreux apprentissages à la clé, l'observation de la vie dans la forêt, si proche de nous à la Motte Saint Martin, mais que nous ne prenons pas toujours le temps de regarder, les fourmis, les pics noirs, les cerfs, etc, mais aussi des apprentissages de langage, comment raconter à nos parents, comment exposer pour raconter, des apprentissages d'écriture par des lettres de remerciement aux accompagnateurs, des textes « mémoire », bref une expérience enrichissante pédagogiquement et humainement pour la vie de classe.

Pour vous raconter encore mieux, l'exposition « photos » et productions imaginée et mise en place par la classe vous attend dans le grand hall de l'école !

Une nouvelle association culturelle

Suite à l'ouverture de la nouvelle salle de spectacle et pour prendre en compte la diversité des thèmes abordés, il a été décidé de créer une nouvelle



Stage du Théâtre du Réel
Du 10 au 27 juillet
à l'Espace Jean Magnat

association pour gérer l'Espace Jean Magnat et la Culture dans la commune. Cet aspect sort donc des compétences de l'AGPSF. Cette association aura pour rôle la gestion de la salle de spectacle et la programmation des animations culturelles.

Son assemblée générale constitutive se tiendra le 30 juin à 20h, dans la salle de vote de la mairie.

Une convention spécifique entre la Mairie et l'association culturelle est en cours d'élaboration. Elle fixera les règles de fonctionnement entre la Mairie et l'Association de sorte à permettre le fonctionnement des animations culturelles tout en garantissant un coût maîtrisé pour la commune.

La Mairie garde la gestion des autres activités pouvant être accueillies dans la salle de spectacle (activités non culturelles, locations pour événements, ...).

L'Association Culturelle fait appel à tous les bénévoles de la commune qui souhaitent la supporter ou donner un peu de leur temps. Rendez-vous à l'AG du 30 juin.

Relations Mairie - Associations

Le fonctionnement de certaines associations nécessite des relations étroites avec la Mairie, du fait de l'utilisation de moyens importants dont la Mairie est propriétaire, comme la salle de spectacle ou la piscine. D'autres associations bénéficient d'un support communal plus "léger" (prêt de locaux, de moyens bureautiques, quelques heures des employés communaux). Les associations participent à la vie communale et au rayonnement du village.

Conformément à nos engagements, le point de vue de l'équipe municipale est de leur apporter un soutien dans cette mission. La Mairie souhaite aussi que le fonctionnement de ces activités soit pérenne, et ne soit pas désorganisé à l'occasion des échéances électorales. Pour cela, nous voulons favoriser l'autonomie des Associations, tout en établissant avec celles qui utilisent des moyens importants de la commune, des conventions précises pour assurer la maîtrise et la transparence des coûts engagés par la commune.

Ces conventions sont en cours de rédaction. Nous veillerons à les expliquer et à assurer une cohérence d'ensemble vis à vis des différentes associations.

Renouvellement de l'association de gestion de la piscine

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association pour la Gestion de la Piscine et de la Salle des Fêtes (AGPSF) du 17 avril 2014, un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau ont été élus.

Le nouveau bureau est composée de Marylène Hernandez : Présidente, Roger Morel : trésorier, Christophe Martin : trésorier adjoint et Stéphane Combe : secrétaire.

Suite à la création de l'association culturelle, l'AGPSF se recentrera sur la gestion de la piscine : la billetterie, la buvette et l'organisation d'animations particulières dans le cadre de la piscine.

Une assemblée générale est prévue le **mercredi 11 juin** prochain à 20h dans la salle de vote de la mairie.

Cette AG sera l'occasion de faire le point sur le fonctionnement de la piscine pour cet été.

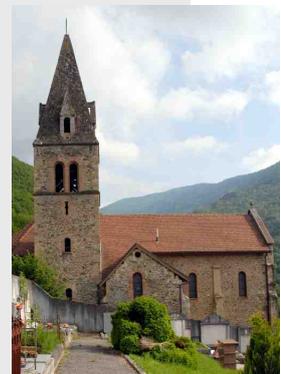
L'AGPSF fait appel à tous les volontaires qui veulent participer au fonctionnement et aux animations.



Une association pour rénover l'église

Il devient urgent si nous voulons garder notre église ouverte, de s'occuper de la rénovation de l'église et en particulier de l'intérieur. Quelques habitants réfléchissent à un projet d'association. Une rencontre a déjà eu lieu avec le prêtre Armand en charge de la paroisse. D'autre part, une première estimation donne un ordre de grandeur pour les travaux : 100 000 euros. Un appel à dons serait fait par l'association aux particuliers. Il y aura aussi des appels à subventions à différents organismes.

Les habitants sont invités à une réunion publique qui aura lieu le 19 juin à 18h30 à la salle polyvalente de la Mairie pour discuter de ce projet.



Vide grenier, pétanque et pâtisseries

Le **Comités des Fêtes** organise le vide grenier annuel ainsi que le concours de pétanque "Challenge Mignon". **Rendez-vous dès 6h du matin pour les bonnes affaires le dimanche 6 juillet.** Il y aura des animations sur place et possibilité de se restaurer toute la journée : barbecue, sandwiches, pâtisseries, ...

Cette année, le concours de pâtisserie est ré-activé : appel est lancé aux fabricantes et fabricants de ces irrésistibles gourmandises.

Dates à retenir

Le pain du sou des écoles : le 20 juin, cuisson à 6h
Kermesse de l'école : le 27 juin à partir de 17h30
Vide grenier et concours de pétanque : le 6 juillet
Stage Théâtre du Réel : du 10 au 27 juillet
Ouverture piscine : du 28 juin au 31 août, de 13h30-19h
Trail des passerelles : dimanche 20 juillet
Fête du Lac de Monteynard : samedi 26 juillet

Professionnels de la commune

Artisanat

CAMELIR - Creation textile - Cours de couture - Atelier boutique
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin - www.camelir.com
Mobile : 06 83 20 37 59 - email : camelir@hotmail.fr

Services

AIP : Accompagnement Individuel Personnalisé - Coaching sportif
Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 18 83 82 37 - Tel : 04 76 30 78 11
email : contact@aipcoachingsportif.fr - www.aipcoachingsportif.fr

Pascale Borel-Tresallet - Coaching - Formation - Accompagnement
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin - www.presence-coaching.fr
Mobile : 06 08 355 325 - e-mail : pascale.borel-tresallet@hotmail.fr

Sylvie Meilland-Rey - Assistante maternelle agréée.
Le Champ Rousset - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 78 23 08 84 - Tél : 04 76 811 998
email : sylviemeillandrey@sfr.fr

Mélanie Esthétique
Mobile : 06 77 60 80 08 - email : esthetiquemelanie@free.fr

Didier Ruiz - Conseil en logiciels et systèmes informatiques
Chemin Marius Reynier, Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 14 10 25 59 - email : info@rdcom.fr - www.rdcom.fr

VB Formation - Domaines de l'enfance, de la jeunesse, du
périscolaire - Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 22 71 27 67 - www.vbformation.com
email : valerie.biancardini@club-internet.fr

Entretien - travaux - bâtiment

Entreprise Diaferia David - Electricité Générale
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin
Tél/fax : 04 76 30 02 57

Entreprise Lemaire Laurent
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin
Tél/fax : 04 76 30 61 61 - email : lemairelaurent@aliceadsl.fr

VIAL TP Multi-service
La Molière - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 66 47 33 66 - email : manducaty@hotmail.fr

Tourisme

Chambres d'hôtes - Domaine du panoramique
Valérie et Yves Bonnefoy - Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 07 34 21 25 - Tel : 04 76 81 03 51
email : domainedupanoramique@free.fr
<http://domainedupanoramique.free.fr>

Gîte de France - Gîte de Roubanis
Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin
Réservations : site internet des Gîtes de France - Gîte n° 266100
<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Motte-saint-martin-Gite-Gite-De-Roubanis-38G266100.html>

Si vous exercez une activité professionnelle sur la commune et souhaitez être présent dans le bulletin municipal, merci de contacter les élus :
elus@lamottesaintmartin.fr. Vous pouvez également vous signaler à la Mairie.

Contacts Mairie et École

Secrétariat / cantine / garderie : 04 76 30 65 53
Fax Mairie : 04 76 30 17 68
École : 04 76 30 44 47
Email : mairielamottestmartin@wanadoo.fr
Ouverture au public : mardi de 15h à 18h, jeudi et vendredi de 15h à 17h, samedi de 9h à 11h
Internet : www.lamottesaintmartin.fr
Email élus : elus@lamottesaintmartin.fr
Rencontre avec le Maire ou les élus : prendre rendez-vous au secrétariat ou via internet

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police - (Gendarmerie La Mure) : 17 - (04 76 81 00 17)
Sapeurs pompiers : 18
Enfance maltraitée : 119

Numéros pratiques

Pharmacie (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 60 14
Centre médical (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 77 50
La poste (La Motte d'Aveillans) : 36 31
Dépannage Électricité ErDF : 09 726 750 38

Qualité de l'eau

Prélèvement du 10/04/2014 : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (Bactériologique, physico-chimique, respect des références de qualité)
Pour une information détaillée :
<http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&idRegion=82&dpt=038>

Données communales

Nombre d'habitants (2012) : 417
Nombre de logements (2010) : 286
Surface : 14,6 km² - Altitude moyenne : 720m
Altitude minimum et maximum : 486 m et 1 712 m.
Latitude / longitude : 44.948° Nord - 5.716° Est

Règlementation

Nuisances sonores : rappel de la loi : "Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage". **Merci aux habitants de faire attention et de respecter les horaires suivants pour les travaux bruyants : en jour ouvrable : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30; les dimanche et jours fériés: de 10h à 12h.**
Feux de végétaux : depuis l'automne 2013, par arrêté préfectoral, l'écobuage est interdit toute l'année, dans tout le département (sauf activités professionnelles des forestiers et agriculteurs, ...).